

20 janvier 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur "la tradition d'excellence" des chambres de métiers dans l'organisation des métiers de l'artisanat, sur la formation des apprentis et sur la nécessité d'alléger les charges des entreprises, de simplifier les formalités administratives, et de favoriser le financement des entreprises, Schiltigheim le 20 janvier 1999.

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Messieurs les Elus,

Mesdames, Messieurs les Artisans,

Mesdames, Messieurs,

La Chambre des métiers d'Alsace, le Président vient de le rappeler, fêtera cette année son centième anniversaire. Elle est la plus ancienne de France et, je crois, d'Europe.

Nous inaugurons ensemble, aujourd'hui, ses nouveaux et superbes locaux, manifestement fonctionnels -et c'était bien votre objectif- dont l'architecture et le site, cet " Espace européen de l'entreprise ", symbolisent l'ouverture de notre pays sur l'Europe. C'est dire que cette cérémonie, à laquelle je suis heureux de participer avec vous, à l'invitation de votre Président, M. Joseph Fritz, est à la fois l'occasion de rendre hommage à la doyenne des chambres consulaires et de nous tourner résolument vers l'avenir, à l'heure de la mise en place de l'euro.

Son rôle de précurseur dans l'organisation des métiers de l'artisanat, l'Alsace le doit, pour une part, à son histoire. Il faut aussi y voir le signe d'un attachement, peut-être plus marqué ici qu'ailleurs, aux valeurs d'entraide et de solidarité. Le fruit d'un savoir-faire et aussi d'une tradition d'excellence qui ont fait la prospérité de la région rhénane tout au long des siècles.

Créée en 1899, la Chambre des métiers d'Alsace a fait école. En 1925, sur son modèle, la loi Courtier jetait les bases d'un véritable réseau d'organismes consulaires qui structure aujourd'hui l'ensemble du secteur artisanal de notre pays, et qui lui permet d'affirmer son identité, qui constitue un exemple exceptionnel de services publics qu'une profession se rend à elle-même. C'est un système original fondé sur l'engagement de responsables élus. Il faut veiller à ce qu'ils aient toujours les moyens de remplir leurs missions.

Je suis heureux de me retrouver aujourd'hui parmi des professionnels que je connais bien, que je connais depuis longtemps : je veux parler des artisans, des commerçants, de leurs conjoints dont je sais la place importante qu'ils occupent dans le métier, de toutes celles et ceux qui dirigent des petites entreprises, des jeunes apprentis aussi qui préparent l'artisanat du XXI^e siècle. Je connais votre vitalité et votre dynamisme. Votre attachement à la valeur du travail, comme vous l'avez souligné tout à l'heure, Monsieur le Président. Votre esprit d'entreprise et votre goût du risque. Je connais votre exigence de qualité et d'innovation. Votre souci d'insertion des jeunes par une formation qui débouche directement sur l'emploi.

Vous créez des richesses, vous créez de l'emploi, et pour cela vous méritez l'attention et la

vous créez des richesses, vous créez de l'emploi, et pour cela vous méritez l'attention et le respect des pouvoirs publics.

Vous incarnez parfaitement ces énergies créatrices qu'il faut aujourd'hui encourager et, quand il est nécessaire, libérer.

Je l'ai dit, nous devons donner un souffle nouveau à notre démocratie locale, construire une véritable démocratie de proximité à l'écoute des citoyens, à la mesure de leurs talents, au service de leurs projets.

Cette approche doit s'appliquer de la même manière au monde économique.

Plus que quiconque, vous avez su démontrer ce que l'on peut réussir en faisant le choix de l'initiative locale et en mettant le talent des hommes au service de leur épanouissement dans la réalisation d'un projet économique. C'est le bon sens.

Si nous voulons que les Français aient confiance en la vie publique, il faut que le politique fasse confiance aux Français et pour ma part, je vous l'affirme, c'est en vous que je crois, comme en toutes et tous ceux qui créent l'activité.

Le travail constitue, vous l'avez souligné, Monsieur le Président, l'une des valeurs fondamentales de notre société. Vous le savez vous toutes et tous mieux que quiconque. Vous en apportez le témoignage vivant tous les jours.

C'est vrai sur le plan économique, bien sûr : il n'y a pas de réussite professionnelle sans travail, comme il n'y a pas de réussite possible pour notre pays sans le succès de ses entreprises.

C'est vrai aussi sur le plan social. Il n'est pas de société cohérente et équilibrée lorsque la valeur du travail est méconnue.

Car le travail n'est pas seulement une source de revenus. Il représente bien plus. Il permet à chacun de se construire une identité. De trouver sa place dans la société.

C'est pour cela que tout, tout doit être fait pour soutenir l'activité et encourager la création d'entreprises et d'emplois. C'est l'objectif des pouvoirs publics, et c'est un objectif essentiel.

Les artisans, et au-delà les petites entreprises, jouent à cet égard un rôle majeur dans notre économie. On ne le dit pas assez. On leur doit les meilleurs résultats en terme d'emploi depuis 1980 : en quinze ans, les entreprises de moins de 20 salariés ont créé plus d'un million d'emplois. Dans l'économie de demain, les petites et moyennes entreprises, les entreprises familiales joueront un rôle décisif. La modernité, ce n'est pas forcément le gigantisme, mais c'est partout la convivialité. On redécouvre aujourd'hui les vertus de la souplesse, de la capacité d'innovation, l'apport irremplaçable en matière de création d'emplois des entreprises indépendantes et familiales. Les petits entrepreneurs ne constituent pas une survivance du passé. Ils sont la préfiguration d'une activité économique à taille humaine, telle qu'elle va, à l'évidence, désormais se développer.

On le dit souvent, et c'est vrai, si chaque entreprise artisanale embauchait un salarié, il en résulterait plus de 800.000 emplois supplémentaires. Nombreux parmi vous sont, je le sais, prêts à renforcer leurs effectifs. Combien d'entre vous m'expliquent régulièrement, lorsque je les rencontre, qu'ils ont suffisamment d'activités et de commandes pour recruter un salarié supplémentaire, ce qui peut donner notamment à un jeune, le cas échéant, sa chance.

Ce qui vous freine, ce qui vous décourage, ce qui décourage d'ailleurs beaucoup d'employeurs, c'est le poids exorbitant des charges, caractéristique ancienne et traditionnelle de notre pays. Ce sont les innombrables formalités, déclarations, certificats, attestations, qu'il faut accomplir pour engager et gérer un salarié. C'est un phénomène en France de nature culturelle et qu'il va bien falloir résoudre.

Nous en arrivons ainsi à une situation paradoxale : dans un pays qui compte près de trois millions de chômeurs, beaucoup d'entreprises renoncent à créer des emplois, non en raison de leur niveau d'activité, car bien souvent leurs carnets de commande sont garnis, mais à cause d'un coût global excessif du travail.

Faire le choix de la croissance, cela signifie cesser de pénaliser le travail, ce que nous faisons régulièrement. C'est ainsi que nous créerons les conditions nécessaires pour libérer les énergies, pour renforcer, par là même, la cohésion sociale. Trop de jeunes, porteurs de projets et d'idées nouvelles, ne trouvent pas les financements nécessaires. Trop d'entrepreneurs qui s'installent

sont accablés de charges avant même d'avoir gagné un sou. Trop de PME sont soumises à des réglementations lourdes, à une paperasserie où se perdent temps et énergie. Si nous voulons vraiment aller de l'avant, il faut agir, c'est long et difficile, dans trois directions.

Il est essentiel d'abord, c'est une évidence, de diminuer les charges. Le niveau des charges sociales en France, le Président l'a, tout à l'heure, mentionné, est aujourd'hui parmi les plus élevés d'Europe. A l'heure de l'euro, cela constitue un véritable handicap pour notre compétitivité. La baisse des charges sociales sur le travail peu qualifié n'est plus seulement souhaitable. Elle est désormais devenue inévitable. Engagée en 1993, amplifiée en 1995, il faut lui faire franchir à nouveau de nouvelles étapes.

Il en va de même en matière fiscale. Je pense notamment à la transmission d'entreprises dont la fiscalité, trop dissuasive, ne permet pas toujours de garantir la pérennité de l'outil de travail et alors, l'emploi s'en trouve souvent sacrifié.

En second lieu, la simplification des réglementations est un enjeu majeur de compétitivité. Des efforts ont déjà été faits. Je pense par exemple à la mise en œuvre récente de la déclaration unique d'embauche ou à la déclaration unique de cotisations sociales dont la généralisation va être accélérée. Mais nous devons aujourd'hui aller plus loin, en étendant, par exemple, à toute embauche d'un premier salarié une mesure qui a déjà donné de très bons résultats pour les emplois à domicile et aussi les emplois saisonniers. Je veux parler du chèque emploi service. Et au chapitre du droit, il faut surtout veiller à ne jamais plaquer sur les réalités de la petite entreprise des législations qui sont faites pour des entreprises plus importantes.

J'ai entendu ce que le Président Fritz a dit de la réduction de la durée du travail pour vos métiers. Restreindre le travail artisanal serait, évidemment, une erreur qui se retournerait contre l'emploi.

Je suis persuadé que le bon sens l'emportera. Dans des métiers qui exigent du savoir-faire, un tour de mains, et qui, souvent, engagent la personne dans ce que ses talents ont d'unique, le problème de la durée du travail se pose à l'évidence d'une manière pas tout à fait spécifique. Il faut enfin renforcer le financement de nos entreprises et notamment des plus petites d'entre elles.

La France a la chance de disposer d'un réseau bancaire dense et diversifié. Il doit encore se muscler et se rassembler pour faire face à la concurrence internationale. Il doit aussi cultiver des réseaux de proximité, à l'écoute des chefs d'entreprise et prêts à soutenir leurs projets d'investissement. L'exemple de l'Alsace montre que c'est possible.

Mais il convient parallèlement d'aider les entreprises à renforcer leurs fonds propres. Cela passe notamment par la création de fonds d'épargne retraite et le développement d'une épargne de proximité, l'encouragement à la culture du risque et le soutien aux structures de capital développement.

La France n'est pas assez à l'écoute de ses entreprises et de ses entrepreneurs, c'est un vieux défaut qui est dans sa culture. Ceux-ci peuvent se sentir incompris, voire mal aimés, dans un pays où le poids de l'Etat et de l'administration reste très fort et où la part de l'économie marchande reste trop faible. Il existe encore, et je le déplore, un malentendu persistant entre une partie du corps social et politique et ceux qui créent la richesse et l'emploi.

Le regard des pouvoirs publics sur l'entreprise doit évoluer. Il évolue lentement. L'ère du soupçon et de la défiance est révolue. Les administrations doivent faciliter la vie des entreprises, au service de l'emploi, au service de la croissance.

Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à faire reculer réellement le chômage. C'est notre capacité à retrouver, à l'heure de l'euro et aussi du grand marché européen, une croissance à la fois durable et dynamique.

Si les artisans connaissent la valeur du travail, c'est aussi parce qu'ils ont le souci de la qualité. Et là encore, leur exemple mérite d'être mieux reconnu.

La qualité est un tout. C'est d'abord naturellement l'excellence des produits et des services. C'est aussi, l'attention portée aux exigences des clients, la diminution des délais de fabrication ou de livraison, l'efficacité du service après-vente ou, tout simplement, la chaleur de l'accueil.

La qualité résulte d'une démarche globale qui tient moins aux performances des machines qu'au savoir-faire des hommes, à leur motivation et à leur esprit d'initiative. Elle n'est autre que ce goût du travail bien fait qui confère aux métiers artisanaux toute leur noblesse.

La tradition d'excellence qui est la vôtre est une tradition ancienne. Il y a plus de sept siècles, Saint Louis avait promulgué un "livre des métiers" qui fixait très précisément les obligations de différentes corporations de Paris en matière de qualité, obligations dont la méconnaissance était durement sanctionnée. Les chefs d'oeuvre qui parachèvent la formation des compagnons figurent dans notre patrimoine comme des témoignages de cette excellence toujours renouvelée de la création artisanale.

Cette exigence de qualité a perduré au fil des siècles. Elle a contribué à l'essor de notre industrie. C'est elle qui fait de la France le quatrième pays exportateur du monde, le second en ce qui concerne les services. Comme j'ai pu le constater maintes fois lors de mes déplacements à l'étranger, la force de nos entreprises sur les marchés extérieurs, c'est avant tout la qualité de nos produits et de nos services.

Mais la qualité ne repose pas seulement sur les savoir-faire hérités du passé. Elle est aussi étroitement liée à l'innovation. Une innovation qui doit être encouragée, valorisée et récompensée, notamment sur le plan fiscal. Concevoir de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de distribution et de commercialisation pour mieux répondre à la demande des clients, développer les nouveaux services à la personne de plus en plus indispensables pour humaniser notre société, cela participe aussi d'une démarche de qualité.

Les artisans ont perçu depuis longtemps l'importance de l'innovation dans leurs métiers. Ils se tournent résolument vers les nouvelles technologies et s'efforcent de tirer parti des multiples opportunités qu'elles offrent.

Je pense par exemple au commerce électronique. Grâce au développement des réseaux de communication, les marchés ont changé de nature et de dimension.

Nous sommes passés de la foire sur la place du village à l'ère des transactions planétaires en temps réel sur Internet. Des artisans hautement spécialisés, ébénistes d'art, luthiers ou porcelainiers, bien d'autres encore, bénéficient de la renommée du label " France ", et peuvent désormais faire connaître et vendre leurs produits sur tous les continents. Ils touchent ainsi de nouveaux clients et voient s'ouvrir devant eux des débouchés jusqu'ici insoupçonnés.

Les nouvelles technologies recèlent un potentiel de développement extraordinaire pour les artisans. Mais, pour qu'ils puissent en tirer le meilleur bénéfice, il faut encore, c'est vrai, qu'ils soient soutenus.

Dans ce domaine, les organismes consulaires ont un rôle essentiel à jouer. Le centre d'apprentissage d'Eschau et le centre technique de Colmar en ont fait une spécialité. Votre assemblée a inscrit au nombre de ses priorités le développement des transferts de technologie. Il est souhaitable que l'ensemble des chambres des métiers accompagnent ce mouvement.

Comme les métiers de France le démontrent chaque jour, le travail, l'audace et l'innovation constituent les principales clefs du développement économique.

Pour que ces qualités s'épanouissent, il faut que les entreprises puissent s'appuyer sur un système de formation souple et efficace, qui permette aux jeunes d'acquérir une qualification et de trouver un emploi.

Cela aussi, vous l'avez compris bien avant d'autres. Vous avez su construire un système de formation original et performant. Un système qui fait résolument le choix de l'insertion professionnelle. Un système dont l'ensemble de notre enseignement gagnerait à s'inspirer. L'apprentissage est depuis longtemps l'une des principales missions des chambres des métiers. Si elles s'en acquittent avec succès, c'est parce qu'elles sont soutenues par tout le secteur artisanal. Nombreux sont les chefs d'entreprise qui accueillent et forment des jeunes, qui, à leur tour, le moment venu, transmettront leur savoir à leurs cadets en devenant eux-mêmes maîtres d'apprentissage.

Il se crée ainsi une véritable chaîne de solidarité entre les générations. Une solidarité professionnelle. Une solidarité financière, aussi, car c'est vous qui assurez, notamment à travers le type d'apprentissage, l'essentiel du financement de la formation en alternance. Tous secteurs

la taxe d'apprentissage, l'essentiel du financement de la formation en alternance. Tous secteurs confondus, les entreprises prennent aujourd'hui en charge près de 85 % des dépenses.

L'apprentissage n'est pas seulement la manifestation d'une solidarité vivante et agissante. Il témoigne aussi de la maturité du secteur artisanal, capable de définir lui-même ses besoins en matière de formation, capable d'anticiper sur l'évolution des métiers et sur celle des techniques. La principale force de l'outil pédagogique que vous avez élaboré, c'est sa proximité avec le monde du travail.

La formation, dans les métiers artisanaux, est pleinement intégrée à l'entreprise. Elle est indissociable de la pratique professionnelle. Grâce à l'alternance, il n'y a pas de frontière entre théorie et pratique, mais une vraie continuité. Dès le départ, les jeunes sont confrontés aux réalités du métier qu'ils ont choisi.

Les résultats sont là. A l'issue de leur formation, la plupart des apprentis obtiennent, aujourd'hui, non seulement une qualification sanctionnée par un diplôme, mais aussi, je le répète, pour la plupart d'entre eux, un emploi.

Ainsi l'apprentissage, et plus largement l'alternance, sont devenus, au sein de notre système de formation, des instruments irremplaçables. Dans un contexte économique encore marqué par un important chômage des jeunes, ils ont fait la preuve de leur efficacité.

C'est pour cela qu'il faut aujourd'hui les conforter et non les fragiliser, en évitant, en particulier, de les cantonner aux niveaux de qualification les plus bas.

L'alternance n'est pas, bien au contraire, un mode de formation au rabais. Elle a toute sa place dans un enseignement moderne. Organisée en filières professionnelles, elle doit permettre d'accéder à l'ensemble des niveaux de qualification, depuis le CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur. Son financement doit être organisé en conséquence. C'est le souhait des entreprises. C'est le souhait des jeunes, toujours plus nombreux à s'orienter dans cette voie.

Mais la formation initiale n'est pas tout. Accompagner l'évolution de plus en plus rapide des métiers et des technologies par une formation tout au long de la vie devient une nécessité pour permettre à chacun de mettre à jour ses connaissances et d'améliorer ses compétences pour progresser. Les chambres des métiers, et notamment la Chambre des métiers d'Alsace, Monsieur le Président, sont conscientes de cet impératif. La formation continue bénéficie d'une place de choix au sein de votre nouvel " Espace européen de l'entreprise ". C'est un exemple à suivre. C'est ainsi que nous rétablirons la confiance des salariés face à l'emploi, cette confiance aujourd'hui ébranlée par les mutations technologiques et les grandes évolutions de nos économies. C'est ainsi qu'on donnera à chacun de nouveaux atouts pour s'adapter, de nouvelles cartes pour progresser, une capacité nouvelle à passer d'un emploi à l'autre en fonction des besoins.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1er janvier dernier, L'euro est devenu réalité. Nous nous préparions depuis longtemps à cette échéance. Eh bien, nous y sommes.

L'avènement de la monnaie unique est riche de promesses pour notre économie. Mais pour en tirer tous les bénéfices escomptés, il faudra faire preuve de dynamisme et d'imagination, car l'arrivée de l'euro s'accompagne aussi d'une compétition accrue.

Concurrence entre les entreprises d'abord. Quand elle est loyale et juste, la concurrence est bonne pour les consommateurs que nous sommes tous. L'exemple du téléphone le montre.

L'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence nous a permis de bénéficier de baisses de tarifs sans remettre en cause les principes du service public. De même, l'ouverture à la concurrence du secteur de l'électricité et du gaz, qui est nécessaire et qui va s'effectuer très bientôt, n'aurait pas de sens si elle ne nous permettait pas de payer moins cher notre énergie. Mais la compétition va jouer aussi entre les territoires. Et la comparaison entre les systèmes juridiques et fiscaux sera déterminante.

Cette compétition, vous la connaissez bien en Alsace par votre situation privilégiée au carrefour de l'Europe. Vous savez mieux que quiconque que, pour réussir l'euro et le marché commun, nous devons être les meilleurs.

Nous en avons les capacités. A nous de prendre les bonnes décisions et d'assumer les transitions nécessaires. Pour ma part, je fais confiance à celles et à ceux qui, comme vous, ont choisi de prendre l'initiative et d'accepter leur part de risque. C'est là que se trouve la clef de la prospérité de notre pays. C'est là que se trouve l'avenir de la France.

Je vous remercie.